

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2016 à 19 h 30

L'an deux mil seize, le onze juillet à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU (arrivé en début de séance), Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Françoise WICKER, Jamilah HABSAOUI, Bernard DESCHAMPS, Farid AIT KICHA (parti au cours de la séance), Françoise VERMILLARD, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Brice BESNARD, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, François-Xavier NAULOT, Denise GALLIMARD, Aurélie BONIN, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Claude LABOUREAU donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Madame Françoise BAUDOT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS
Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME
Madame Anne-Marie THOMASSIN donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Madame Françoise WICKER
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Monsieur Patrick LEBLANC donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET
Secrétaire de séance : Brice BESNARD

Convocation du 5 juillet 2016 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire fait part à l'assemblée des pouvoirs donnés, de l'ajout d'un sujet en affaires et questions diverses, des documents déposés sur table. Il indique avoir complété les délégations données à M. GUITTET, conseiller municipal, portant sur les actes relatifs aux cérémonies commémoratives.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 2 juin 2016.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Aucune intervention n'est sollicitée.

INTERCOMMUNALITE

4. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) – avis sur le projet de périmètre

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet d'extension de périmètre de la CCAVM présenté par le Préfet, à l'exception du rattachement de la commune d'Arcy-sur-Cure.

FINANCES

5. Subventions aux associations et établissements publics – exercice 2016 : versement d'acomptes

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'un acompte sur subvention à l'association « les Vitrines de l'Avallonnais » et aux établissements publics CCAS – Espace Solidarité Famille et EPIC Office de Tourisme d'Avallon.

6. Remise partielle de pénalités de retard

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une remise gracieuse partielle des pénalités sur 10 jours, à l'entreprise la Sarl Favergeat à Auxerre titulaire du marché de remplacement du système de chauffage et de ventilation au Cinéma, en raison de la modification du projet.

RESSOURCES HUMAINES

7. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la transformation d'un poste au sein du service police municipale portant sur la suppression d'un emploi de brigadier et la création d'un emploi de gardien de police municipale.

TRAVAUX

8. Changement des huisseries de l'Ecole Maternelle La Fontaine – demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite les concours financiers de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2016 et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) dans le cadre du programme de travaux de changement des huisseries de l'école maternelle La Fontaine, dont le projet a été approuvé par délibération du 2 juin 2016.

9. Ecole élémentaire Victor Hugo – mise aux normes d'accessibilité – demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de mise aux normes d'accessibilité de l'école Victor Hugo et sollicite les aides financières de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2016 et du Fonds de Soutien à l'Investissement local (FSIL).

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

10. Acquisition d'un jardin-terrasse Ruelle Malos

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition par la ville de deux parcelles constituant un jardin-terrasse Ruelle Malos au prix de 2 500 €, projet entrant dans le cadre de la valorisation des jardins-terrasses, patrimoine architectural et environnemental emblématique de la Ville.

11. Projet d'aménagement de la rue du Bel Air

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réaménagement de la rue du Bel Air proposé et sollicite les aides financières de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du fonds de soutien au BTP, et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

12. Demande d'agrément et d'exploitation d'une installation d'entreposage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage – avis

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis sur la demande d'enregistrement présentée par la société LPNMCCL, pour l'agrément et l'exploitation d'une installation d'entreposage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage sur le territoire de la commune, conformément au code de l'environnement, projet pour lequel il émet des réserves et observations.

ENVIRONNEMENT

13. Enquête publique relative aux demandes de déclaration d'intérêt général et d'autorisation unique d'aménager 3 ouvrages hydrauliques sur « le Cousin » à Avallon au titre de la loi sur l'eau – avis de la commune

Le conseil municipal émet un avis sur les demandes de déclaration d'intérêt général et d'autorisation unique d'aménager 3 ouvrages hydrauliques sur le Cousin, au titre de la loi sur l'eau et dit que le PNRM, maître d'ouvrage, sera responsable des travaux et de la stabilité des ouvrages.

Résultat du vote : 22 voix POUR, 5 voix CONTRE : S. PATOURET (2 voix – pouvoir M. LEBLANC), F.X. NAULOT, D. GALLIMARD et A. BONIN et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

14. Fixation du montant de la participation des communes au financement des dépenses de fonctionnement des écoles publiques d'Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la participation par élève scolarisé en école maternelle (1 550 €) et élémentaire (517 €) qui sera demandée aux communes redevables pour l'année scolaire 2015-2016.

15. Participation de la ville d'Avallon aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Chantal – année scolaire 2015/2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 32 571 € le montant de la participation de la ville aux frais de scolarité de l'Ecole Sainte Chantal pour l'année 2015/2016, au regard des 63 élèves domiciliés à Avallon, scolarisés en classes élémentaires à l'Ecole Sainte Chantal.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

16. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – règlement des études : modification

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement des études du conservatoire, portant sur la mise en place du cursus théâtre au conservatoire et le règlement spécifique à cette spécialité.

17. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – tarif pour les parents des élèves inscrits au conservatoire

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une réduction de 50 % sur les droits des études du conservatoire à chaque parent dont au moins un enfant est inscrit au conservatoire.

18. Dépôt d'objets archéologiques au Musée d'Auxerre

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de dépôt au Musée d'Auxerre de quelques objets protohistoriques issus de Champlay, lieu-dit « La Colombine » (don abbé Lacroix).

SPORT ET JEUNESSE

19. Piscine municipale – nouveaux tarifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de la piscine municipale applicables à compter du 1^{er} septembre 2016, suite à la création de tarifs pour les activités « aqua gym ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS

20. Affaires et questions diverses

✓ Fête de l'Aïd El Kebir 2016

Le conseil municipal approuve le principe de prise en charge par la ville du coût du transport des animaux emmenés pour être abattus à l'abattoir dans le cadre de la manifestation rituelle musulmane « Aïd el Kebir ».

Résultat du vote :

27 voix « POUR » et 2 « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING

21. Informations du Maire

Le Maire fait part à l'assemblée :

- ✓ de l'état du tableau des effectifs communaux (titulaires et non titulaires) en 2015 et à ce jour
- ✓ des éléments financiers inhérents aux transferts des crèches à la CCAVM
- ✓ des remerciements reçus

La séance est levée à 21 h 40.